

Association des habitants de Capitourlan

CAPITOURLAN

33350 Castillon-la-Bataille

Hôtel de ville

25 pl Mar Turenne

33350 Castillon-la-Bataille

Objet : Vitesse à Capitourlan

PJ : Pétition

Le 4 octobre 2010,

À Capitourlan

Monsieur le Maire,

Les habitants de Capitourlan, agglomération qui dépend de la commune de Castillon-la-Bataille se mobilisent pour vous faire part **de la vitesse excessive des automobilistes dans le bourg de Capitourlan.**

La départementale 21 traverse le bourg est très fréquentée, elle permet de faire le lien entre Montpon et Castillon-la-Bataille. Cette route mène aussi au lac de Gurson, ce qui intensifie le trafic l'été. Les vitesses pratiquées y sont de plus en plus excessives. Les maisons qui bordent la route ont les vitres qui tremblent à chaque passages, d'autres redoutent de traverser la route, de sortir de leur garage et subissent des nuisances sonores.

Les véhicules roulent à vives allures aussi au lieu dit champs Moreau et Haut Ganeau, malgré la route étroite et le manque de visibilité.

De nombreux automobilistes se dirigeant vers Castillon, de part leur vitesse excessive, « ratent » le virage à l'entrée du bourg et traversent tout droit sur l'ancienne départementale (route de la Réole) à très vive allure. Encore cette semaine un véhicule s'est engagé à vive allure par erreur, au début de la rue une personne a manqué de se faire accrocher et un riverain qui arrivait tranquillement dans l'autre sens a eu son rétroviseur arraché.

Nous vous demandons de bien vouloir faire le nécessaire concernant l'insécurité ressentie par les habitants de Capitourlan.

Le problème ayant été signalé plusieurs fois par des courriers de riverains à la commune de Castillon-la-Bataille et souhaitant que des actions soit menées, nous portons à votre connaissance plusieurs solutions envisageables afin de sensibiliser les automobilistes quant au statut urbain de Capitourlan :

Départementale 21 :

- Mettre des ralentisseurs
- Repeindre les barrières en fer du pont
- Repeindre le deuxième passage piéton qui est aujourd'hui complètement effacé
- Réaliser des trottoirs avec bordure, surtout le long des habitations proches de la route.
- Remplacer le panneau indiquant la zone d'aire de repos qui est rouillé
- Réaliser des marquages au sol aux entrées du bourg
- Placer un panneau qui indique de vitesse du véhicule qui traverse la commune pour renforcer l'action de prévention routière et permettre aux automobilistes de mieux appréhender leur comportement routier
- Souligner par une barrière de sécurité et/ou un panneau que la route tourne à l'entrée direction Castillon.
- Rappeler la limitation de vitesse à 50km dans le bourg

Lieu dit champs Moreau

- Mettre des ralentisseurs
- Mettre des panneaux concernant la vitesse

Ancienne départementale, (Route de la Réole, lieu dit Ganeau) :

- Placer un panneau « sens interdit sauf riverains » et 30 km à l'entrée du bourg direction Castillon.
- Mettre des ralentisseurs
- Rendre plus visible le panneau de signalisation devant la chapelle, tordu, et plein de boue.
- Remplacer le panneau de signalisation qui est au sol en 3 morceaux depuis plusieurs mois.

Vous trouverez ci-joint la pétition des habitants, l'association des habitants de Capitourlan fera le relais de votre réponse. Ce courrier a été adressé au conseil général, à la préfecture, à la direction départementale de l'équipement et à vous même.

Nous espérons être enfin entendu, et que des dispositions seront prises avant qu'un accident malheureux, mais prévisible arrive.

Dans l'attente d'une réponse favorable, nous vous prions d'agréer monsieur le Maire, nos salutations distinguées.

Patricia Couranjou,	Patrick Hedmont,	Serge Durand,	Anne-Marie Baron
Présidente	Vice Président	Trésorier	Secrétaire